

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du jeudi 20 septembre 2018**

Absent(e)s excusé(e)s : François GUIGUE

Réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 20 septembre 2018, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire, le Conseil Municipal de Varennes-Saint-Sauveur a :

Approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 21 juin 2018.

### **Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité**

Monsieur le Maire expose que les collectivités territoriales ont été sollicitées par l'Etat pour que les actes administratifs et les documents budgétaires soient désormais transmis par voie électronique en remplacement de la forme papier.

La commune de Varennes-Saint-Sauveur souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture. Le coût sera d'environ 230 € TTC par an pour la commune.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer un contrat entre la commune et Dematis, opérateur de transmission homologué par le Ministère de l'intérieur et à acquérir un certificat de signature électronique.

Une convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité sera signée avec la Préfecture de Saône-et-Loire.

Monsieur LONGIN Jean-Michel et Madame FERRIER Solange sont désignés en qualité de responsables de la télétransmission

### **Inscriptions aux PDIPR "Les chemins de Cluny"**

La commune avait été informée en 2014 de la mise en place du projet de randonnée pédestre "Les chemins de Cluny" reliant la Suisse à Cluny et dont le tracé passe par notre commune.

Après avoir été confrontés à diverses contraintes liées aux modalités du tracé, l'association "Chemin clunisien Franche-Comté Bourgogne" et l'Office du Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne ont proposé diverses variantes dont la dernière en date vient d'être acceptée par les services du Département, en vue d'une inscription de ce tracé d'envergure européenne au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées.

Les remarques et modifications demandées par la commune de Varennes-Saint-Sauveur ont bien été prises en compte.

Le conseil municipal accepte le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée dans son ensemble et décide l'inscription des chemins ruraux concernés par le tracé au PDIPR.

### **Informations divers logements communaux**

- La locataire du logement n° 1 au 146 rue centrale a donné sa dédite pour le 31/08/2018. Plusieurs demandes de logement sont en attente à la Mairie. Après vote du conseil municipal, le logement est attribué à Marine DUMOND et Antoine DE VECCHI.
- La locataire au 9 place Paul Guimet a donné sa dédite pour le 31/07/2018. Le logement n'est pas louable en l'état. Il y a beaucoup de dégâts et donc de nombreux travaux à prévoir. La commission bâtiment présidée par Solange FERRIER se réunira pour savoir

si le garage (à coté du bâtiment de la poste) est laissé dans la location ou si la Mairie récupère ce garage pour stockage de matériaux

- Après discussion, il est décidé de détruire l'ancien WC Public
- Les travaux sont en cours dans le logement au dessus de la boucherie. Fin des travaux prévus autour du 20 octobre afin de régler au plus vite les factures et pouvoir faire les demandes de subventions.

### **RPQS eau et assainissement**

Les rapports sont présentés par le Maire et Dominique CHAMBON.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité de service concernant l'eau et l'assainissement pour l'année 2017.

### **Résultat appel d'offre maîtrise d'œuvre salle polyvalente**

La date limite de réception des plis était fixée au 6 septembre 2018 à 17h00. La mairie a reçu 11 plis dont 2 dématérialisées.

La commission chargée de l'ouverture et de l'analyse des offres s'est réunie le 7 septembre 2018 en présence de Monsieur GILLERON de l'Agence Technique Départementale 71.

Suite au tableau d'analyse des offres (distribué à l'ensemble du conseil municipal) et au classement effectué, la commission propose de retenir l'offre d'ATELIER 71.

Frédéric CANNARD pose la question du lancement de l'opération qui, à son souvenir, n'a jamais été voté en conseil municipal. Le maire explique que les décisions du lancement de la maîtrise d'œuvre et des demandes de subventions concernant cette opération ont été prises en conseil municipal du mois de décembre 2017.

Le conseil municipal donne son accord pour lancer le marché de maîtrise d'œuvre de la salle polyvalente en retenant l'offre d'Atelier 71. Après études et chiffrage des coûts des travaux ainsi que du montant des subventions obtenues, le conseil municipal se prononcera sur le lancement ou non de l'opération.

### **Questions diverses**

- Don de 500 € à la commune de Varennes-Saint-Sauveur suite à des travaux effectués sur sa marre (signalée comme réserve d'eau par les pompiers)
- Dominique CHAMBON informe le conseil municipal qu'une tondeuse a été achetée pour le service technique au tarif de 26.525,52 € TTC et que l'ancienne a été revendue au GAEC du Bouchat pour un montant de 5.000,00 €. Florence HETIER fait remarquer que les devis n'ont pas été présentés aux membres du conseil. Le Maire indique que le choix s'est porté sur la tondeuse la moins onéreuse. L'information sur le montant des devis sera faite au prochain conseil municipal d'octobre.
- Un point sur la rentrée scolaire est effectué : 78 élèves (6 PS, 10 MS, 14 GS, 12 CP, 11 CE1, 7 CE2, 5 CM1 et 13 CM2) et 57 enfants à la cantine. Mme PLASSARD directrice est en jour de décharge le mardi.
- Rapport de l'Agence Régionale de la Santé sur la qualité de l'eau. Conclusion du rapport : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
- Courrier de remerciement de l'amical cycle varennois et remise du bilan de l'association
- Le Maire informe le conseil municipal que le Crédit Agricole a demandé un rendez-vous le 12 septembre dernier. Le Maire a été informé à l'issue de ce rendez-vous de la fermeture de l'agence de Varennes-Saint-Sauveur en janvier 2019 et de la suppression du distributeur. Le conseil municipal décide de mettre en place une pétition contre la fermeture de l'agence du crédit agricole à Varennes-Saint-Sauveur et pour la sauvegarde du distributeur d'espèces.

- Une réunion a eu lieu le 18 septembre dernier avec la Direction des Routes et Infrastructures concernant le parking de Servillat. Un accord a été trouvé entre les entités. La DRI va effectuer la réfection de la voirie et ils passeront 2 fois par an pour le fauchage. La commune s'occupera des poubelles et de couper les arbres gênants. Plusieurs conseillers municipaux font la remarque que ce parking est beaucoup utilisé notamment par les camions et qu'il est important qu'il soit nettoyé et reste propre.
- Le SYDESL a étudié la réalisation de l'enfouissement des réseaux électriques, éclairage public et télécommunications du secteur du Bois Chevret. Le coût estimatif des travaux télécom est de 74.000,00 € TTC. Une subvention de 50 % pourra être obtenue par la commune ce qui porterait le coût à 37.000,00 €. Le conseil municipal donne son accord pour réalisation de ces travaux
- 5 membres du conseil municipal ont été visité une structure d'Agès et Vie à Perrigny-les-Dijon. Ils font un compte-rendu de leurs observations. Ils ont trouvé les maisons agréables et les résidents heureux. Ils ont pu discuter librement avec les personnes accueillies. Le conseil municipal donne son accord pour continuer les études avec Agès et Vie
- La commission animation se réunira en Mairie le 26 septembre pour organiser la cérémonie du 11 novembre prochain.
- Un mail sera envoyé à chaque conseiller municipal avec l'affiche des contes givrés (dates, lieux et horaires)
- Florence HETIER demande des explications concernant le tas d'ordures déposées par les agents communaux pour brûlage. Solange FERRIER explique que c'est notamment des archives municipales (suite à visite du Centre de Gestion pour archivages) qui doivent être détruites. Il nous est interdit de les emmener en déchetterie. Il y avait également des débris récupérés dans la cave du logement de la poste qui ne pouvaient pas être triés car complètement humides et pourris.
- Partage des bulletins communautaires pour distribution dans les boîtes aux lettres
- Solange FERRIER demande aux membres présents de la commission bâtiment de choisir le revêtement de sol pour le logement au dessus de la boucherie

Varenes Saint Sauveur, le 5 octobre 2018

**Le Maire,**

**Jean-Michel LONGIN**